

**Timolol Formulation**

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Timolol Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue  
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Produit pharmaceutique  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 1 (Système cardio-vasculaire, Poumons)

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système cardio-vasculaire, Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## Timolol Formulation

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 05/01/2017

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole	(S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole monomaleate	26921-17-5	$\geq 0.1 - < 1^*$

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
 Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
 Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
 Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
 Faire appel à une assistance médicale.  
 Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
 Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
 Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
 Faire appel à une assistance médicale.

## Timolol Formulation

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 05/01/2017

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
 Susceptible de nuire au fœtus.  
 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
 Mousse résistant à l'alcool  
 Dioxyde de carbone (CO2)  
 Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
 Oxydes métalliques  
 Composés du phosphore

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
 Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
 Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
 Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
 Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
 Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
 Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
 Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).  
 Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
 Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte.  
 Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.

## Timolol Formulation

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 05/01/2017

Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
 Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
 Ne pas avaler.  
 Éviter le contact avec les yeux.  
 Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.  
 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
 A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
 Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
 Oxydants forts  
 Substances et mélanges auto-réactifs  
 Peroxydes organiques  
 Produits explosifs  
 Gaz

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole	26921-17-5	TWA	10 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
Autres informations: Œil, Peau				
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne

## Timolol Formulation

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
 Date de la première parution: 05/01/2017

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. La formation de poussière peut être pertinente lors du traitement de ce produit. En sus des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre générales concernant les concentrations de particules dans l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte lors de l'évaluation du risque professionnel. Les limites pertinentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle (LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne sont pas régulées autrement 15 mg/m<sup>3</sup> – concentration de poussière totale, 5 mg/m<sup>3</sup> - fraction respirable ; et la moyenne pondérée dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insoluble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3 mg/m<sup>3</sup> - particules respirables, 10 mg/m<sup>3</sup> - particules inhalables.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type protégeant des particules

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Timolol Formulation**

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

Aspect	:	Solution aqueuse
Couleur	:	D'incolore à jaune pâle
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

**Timolol Formulation**

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

poids moléculaire : Sans objet

Taille des particules : Sans objet

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.  
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.  
Conditions à éviter : Inconnu.  
Produits incompatibles : Oxydants  
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies possibles d'exposition**

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

**Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,000 mg/kg  
DL50 (Souris): 1,140 mg/kg  
Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Souris): 300 mg/kg  
Voie d'application: Intrapéritonéal  
DL50 (Souris): 800 mg/kg  
Voie d'application: Sous-cutanée

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Test de Draize  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Timolol Formulation

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation légère des yeux

Espèce : Chien  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Mutagenécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus  
Espèce: Souris  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
LOAEL : 300 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif  
Organes cibles : Glande surrénale  
Remarques : La signification de ces observations est incertaine pour les êtres humains.

Espèce : Souris, femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 18 Mois  
LOAEL : 500 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif



**Timolol Formulation**

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

Organes cibles : Poumons, Glande mammaire, Utérus (dont le col)  
Remarques : La signification de ces observations est incertaine pour les êtres humains.

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire au fœtus.

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fécondité/développement embryonnaire précoce  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Fertilité: NOAEL Mating/Fertility: 150 Poids corporel mg / kg  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL F1: 150 Poids corporel mg / kg

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin  
Toxicité pour le développement: LOAEL F1: 50 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**STOT - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système cardio-vasculaire, Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Produit:**

Organes cibles : Système cardio-vasculaire, Poumons  
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Organes cibles : Poumons, Système cardio-vasculaire  
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Timolol Formulation**

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 25 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 67 Sem.

Espèce : Chien  
NOAEL : 10 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 54 Sem.  
Organes cibles : Reins

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Évaluation de l'exposition humaine****Produit:**

Information générale : Peut causer  
Troubles gastriques/intestinaux  
Troubles respiratoires  
Symptômes: Activité cardiaque irrégulière, effets sur le système nerveux central  
Contact avec les yeux : Symptômes: sensation de brûlure ou de piqûre dans les yeux

**Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Contact avec les yeux : Symptômes: sensation de brûlure ou de piqûre dans les yeux, sécheresse des yeux, Migraine, Nausée, Étourdissements, sécheresse de la bouche, changements dans la libido, perte de cheveux, Réactions allergiques  
Ingestion : Symptômes: Migraine, Fatigue, Troubles respiratoires, Gêne gastro-intestinale, Réactions allergiques, Éruption, perte de cheveux, état mental altéré, Étourdissements, changements dans la libido

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 411 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 161 mg/l

---

**Timolol Formulation**

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

les autres invertébrés aquatiques

Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les microorganismes

: CE50: > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type d'essai: Inhibition de la respiration

CE50 (Photobacterium phosphoreum): > 1,800 mg/l

**Persistence et dégradabilité****Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 30 jr

Stabilité dans l'eau

: Hydrolyse: 0 %(61 jr)  
Méthode: FDA 3.09

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Monomaléate de (S)-3-[3-(tert-butylamino)-2-hydroxypropoxy]-4-morpholino-1,2,5-thiadiazole:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.48

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA-DGR**

## Timolol Formulation

Version 3.9      Date de révision: 10/01/2022      Numéro de la FDS: 1598375-00014      Date de dernière parution: 04/09/2022  
Date de la première parution: 05/01/2017

---

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### **Réglementation nationale**

### **TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **Précautions spéciales pour les utilisateurs**

Sans objet

---

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### **Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

---

## **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### **Texte complet d'autres abréviations**

AiIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et tox-

## Timolol Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/09/2022
3.9	10/01/2022	1598375-00014	Date de la première parution: 05/01/2017

---

ique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECl - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 10/01/2022  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F